

CAP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste

habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 1086

VENDREDI 13 MARS 2015

Dispensé de timbrage BREST CTC

Prime d'activité

Conformément à l'engagement du président de la République, le gouvernement met en place la prime d'activité en remplacement de la prime pour l'emploi (PPE) et du RSA activité, qui ne répondait pas à l'objectif qui lui avait été fixé.

Elle concernera les personnes gagnant jusqu'à 1 400 euros par mois (2 900 euros pour un couple avec deux enfants) et sera ouverte aux jeunes travailleurs de 18 à 25 ans. Cette nouvelle prestation verra le jour au 1^{er} janvier 2016.

Elle a d'abord pour ambition d'encourager l'activité en soutenant le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, de façon simple et lisible, avec une prime mensuelle. Elle se déclenche dès le premier euro de revenu d'activité.

Contrairement à ce qui existait auparavant, le gouvernement ouvre ce droit nouveau aux jeunes actifs, insérés dans l'emploi à travers des contrats précaires et des temps partiels. Les jeunes travailleurs bénéficieront de l'intégralité de la prime d'activité.

Il avait beaucoup été reproché au RSA activité d'être trop complexe, au point que de nombreux salariés qui pouvaient en bénéficier n'en faisaient même pas la demande.

Le fonctionnement du nouveau dispositif sera « simple et efficace » : entre 4 et 5 millions d'actifs seront éligibles à la prime d'activité parmi lesquels 700 000 à 1 million de jeunes. Aujourd'hui, seuls 8 600 jeunes bénéficient du RSA activité.

La dépense annuelle réservée à cette prime d'activité sera proche de 4 milliards d'euros. « C'est un budget en



Une prime simple, efficace et juste

augmentation par rapport à ce que le RSA activité et la prime pour l'emploi auraient représenté en 2016», a indiqué Manuel Valls, le 3 mars, lors de la présentation de la feuille de route 2015-2017 du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.

Cette prime sera versée dès le premier euro de revenu d'activité, sous conditions de ressources du foyer, aux personnes en activité professionnelle. Les jeunes actifs majeurs y seront éligibles. « Il y aura un débat avec le Parlement sur les jeunes en formation initiale : les apprentis, les étudiants (...). N'écartons pas la possibilité de leur ouvrir ce droit, mais cela pose une question de principe et une question financière », a indiqué le premier ministre.

Elle sera versée chaque mois par les Caisses d'allocations familiales (CAF) ; les démarches pour l'obtenir seront simples. Les bénéficiaires devront déclarer, tous les trois mois, leurs revenus d'activité et de remplacement perçus au cours du trimestre, à leur CAF.

La création de cette prime d'activité sera introduite dans le projet de loi portant modernisation du dialogue social qui sera discuté au Parlement avant l'été.

CAP
FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 12/03/2015



PRESSE
URGENTE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Climat

Le réchauffement climatique constitue un enjeu essentiel pour le XXI^e siècle. Il est possible, individuellement, d'y répondre en évitant les gaspillages de chauffage, en se déplaçant rationnellement ou en consommant intelligemment.

Cependant, même si toutes ces actions contribuent à limiter l'émission de gaz à effet de serre, il faut que les États s'engagent, résolument, à œuvrer dans le même sens.

Ce sera l'objet de la conférence qui se tiendra à la fin de l'année à Paris. D'ici là, le président François Hollande va multiplier les initiatives pour que tous ses homologues prennent vraiment conscience de l'ampleur du défi à relever. Car, sans une réorientation radicale de nos modes de production et de consommation, de nombreux territoires, en particulier des îles, sont menacés.

PS29

Chiffre de la semaine

Un milliard d'euros

C'est la somme qui sera consacrée, sur trois ans, à la construction de logements dans les communes qui ne respectent pas les obligations de la loi SRU.